

DECISION DU PRESIDENT.CA 071-2022

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation ;
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et r glements de l'Universit  d'Angers, tels que modifi s le 30 septembre 2021 ;
Vu la d lib ration CA003-2020 du 17 f vrier 2020 relative   l' lection du Pr sident de l'Universit  d'Angers ;
Vu la d lib ration CA015-2020 du 12 mars 2020 portant d l gation de comp tences du Conseil d'administration au Pr sident ;
Vu l'arr t  n  2022-059 portant d l gation de signature en faveur de M. Michel VERON

Objet de la d cision Demande de tarifs de la Direction de l'International

Conform ment   sa d l gation, le Pr sident de l'Universit  d'Angers d cide d'approuver les nouveaux tarifs des  coles d' t  2022 : Vascular Research, Plant Health and Quality, Simulation in healthcare.

Cette d cision annule et remplace la CA060_2022.

Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

*Par d l gation et pour signature,
Le Directeur g n ral adjoint charg  de
la formation et de la vie des campus
Michel VERON*

Sign  le 12 mai 2022

La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive. La juridiction administrative peut  tre saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 all e de l' le-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais  galement par l'application « T l recours Citoyen » accessible   partir du site Internet www.telerecours.fr - **Affich  le 12 mai 2022**

Délégation : tarifs et droits spécifiques inférieurs ou égaux à 10 000€

<i>Date de validation par le conseil de gestion :</i>		<i>Nom de la composante, du service commun ou de la Direction : Relations Internationales</i>	
<i>Date de validation par la DAF :</i>			
Désignation	Montant	Centre financier	Observations
Tarifs écoles d'été 2022	De 175 € à 1 500 € par participant	93510	Tarifs en fonction du statut

Délégation : tarifs et droits spécifiques inférieurs ou égaux à 10 000€

				Candidature individuelle	
Durée	ECOLE	Etudiants UA BOURSIERS	Etudiants UA NON BOURSIERS	Etudiants hors UA	Professionnels
1 semaine	Vascular Research	175,00 €	350,00 €	875,00 €	1 100,00 €
9 jours	Plant Health and Quality	200,00 €	400,00 €	1 000,00 €	1 200,00 €
				Demi-tarif* 500,00 €	Demi-tarif* 600,00 €
2 semaines	Simulation in healthcare	250,00 €	500,00 €	1 275,00 €	1 500,00 €

1 semaine	Vascular Research	Tarif par étudiant à partir d'un groupe de 4 étudiants	700,00 €	880,00 €
9 jours	Plant Health and Quality		800,00 €	950,00 €
2 semaines	Simulation		1 020,00 €	1 200,00 €

*demi-tarif correspondant au complément de la prise en charge partielle de l'inscription (50%) par le RFI Objectif Végétal.